

Vote par correspondance

Assemblée Générale Ordinaire – jeudi 5 décembre 2024

VOS COORDONNÉES

Vous trouverez ces informations dans la convocation que vous avez reçue par courriel.

Raison sociale :

Numéro Adhérent :

Nombre de voix :

Merci de cocher la case correspondant à votre vote pour chaque résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire :

Résolution	Favorable	Défavorable	Abstention
Résolution 1 : Après avoir entendu la lecture du rapport moral, approuve ledit rapport.			
Résolution 2 : Après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'année 2023, entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et pris connaissance du contenu des comptes annuels et du résultat de l'exercice 2023, approuve lesdits comptes et le résultat (432 043 €) qui en résulte.			
Résolution 3 : Décide d'affecter les bénéfices de l'année 2023 (432 043 €) aux réserves de l'AIST - La prévention active.			
Résolution 4 : Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte des informations qu'il contient et de l'absence de conventions réglementées nouvelles conclues au cours de l'exercice 2023.			
Résolution 5 : Après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport financier, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2023 et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2023.			
Résolution 6 : Approuve le budget prévisionnel 2025 tel qu'il lui a été présenté ainsi que le calcul des cotisations qui en résulte. <u>Grille des tarifs des cotisations soumis au vote de l'AGO</u>			
Résolution 7 : Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.			

Pour être valable, votre vote par correspondance devra parvenir à l'AIST - La prévention active

au plus tard le 2 décembre 2024 soit :

par email : assembleegenerale@aistlpa.fr

par courrier :

AIST La prévention active

Assemblée Générale Ordinaire

1 rue des frères Lumière – ZI Le Brézet

63028 Clermont-Ferrand Cedex 2